

Commission sur le statut de la femme
Cinquante huitième session

L'Accès de femmes aux ressources productives
L'Accès des femmes aux finances et au crédit : opportunités et défis.
Contribution de Mme DAO GABALA Mariam
13 mars 2014

I. Introduction et contexte :

La participation des femmes à la vie économique et leur plein accès et contrôle des actifs productifs est un facteur de développement, un accélérateur de sortie de la pauvreté et un fort effet de levier de réductions des inégalités. A ce jour, les femmes effectuent 66% du travail mondiale, mais ne détiennent que 30% des entreprises, ne perçoivent que 10% des revenus mondiaux et ne possèdent que 2% de propriété.

Malgré les nombreuses et complexes initiatives pour lutter contre la pauvreté sur le continent africain, 48% de la population soit la moitié des personnes vivant en Afrique vivent en dessous du seuil de pauvreté de 1,25\$ par jour. Les femmes qui constituent la majorité des pauvres et des plus pauvres représentent 70% des pauvres en Afrique. La pauvreté sur ce continent projette un visage féminin et plus spécifiquement rural.

La mondialisation de l'économie conduit à une marginalisation des économies des pays africains et produit un impact négatif disproportionné sur les femmes en général et sur les femmes du milieu rural en particulier. En effet, la taille (petite et très petite) des activités économiques des femmes, leur orientation majoritairement domestique liée à un accès très limité à la ressource productive à l'innovation et aux financements adéquats en font les parents pauvres de nos économies africaines.

A ce jour, il est estimé (*global Financial data base*) que 2,5 milliards d'adultes de par le monde (parmi eux, 1,3 milliards de femmes) n'ont pas accès à des services financiers de base et font donc l'objet d'une exclusion financière. Ces adultes exclus des services financiers représentent 50% de la population mondiale active et 75% des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté de 1,25\$ par jour et celles vivant en milieu rural, les services financiers de base sont ici définis comme des services d'épargne et de crédit. L'exclusion financière se définit comme l'absence d'accès aux services financiers de base qu'ils s'agissent de l'accès à des comptes courants, à l'épargne, à l'emprunt ou aux assurances.

Dans les pays développés seulement 7% des plus de 18 ans n'ont pas accès à un compte bancaire. Dans les pays en voie de développement et plus particulièrement en Afrique, l'exclusion financière avoisine 76%. Quel que soit le continent ; l'exclusion financière des femmes est plus élevé que celui des hommes. Ainsi, si en Asie l'exclusion financière des femmes avoisinent 75%, il trône en Afrique à 78%.

L'exclusion financière des femmes et plus particulièrement des femmes rurales et productrices agricoles est encore plus alarmante du a l'éloignement des services financiers, à leur niveau d'éducation et au niveau de revenus qu'elles génèrent. Dans notre société fortement monétarisé, l'exclusion financière débouche sur une participation insuffisante à la vie économique, à la société et peut aboutir ou renforcer l'exclusion sociale notamment celle des femmes.

Utilisons le cas des productrices agricoles pour bien comprendre les enjeux d'une telle exclusion financière. Majoritairement engagé dans la production de vivrier (légumes et autres denrées périssables et de consommation journalière) les femmes rurales et productrices d'Afrique continuent de produire au 21ème siècle avec des techniques et matériels agricoles du 15ème siècle pour nourrir les 900 millions de population du continent. Cette agriculture de subsistance ne peut donc ni être compétitive ni suffisamment productive et donc contributive substantiels aux revenus aussi bien des femmes elles même que des Etats. Ces femmes rurales voient leur développement limité et même freiné par l'absence d'une offre de services financiers adéquats et disponibles.

Lutter contre l'exclusion financière des femmes, agents économiques incontournables, s'impose donc comme nécessaire pour améliorer d'une part l'intégration des femmes à la société et à l'économie et d'autre part booster la croissance de nos économies, la création d'emplois et augmenter les revenus de nos états en développement.

La notion d'inclusion financière ou de finance inclusive.

Depuis quelques années, notamment au lendemain de la crise financière, l'inclusion financière est devenue un enjeu mondial et l'inclusion financière des femmes une priorité de développement. Ainsi La notion d'inclusion financière va au-delà de la micro finance et des services financiers de base. L'***inclusion financière des femmes*** est devenu un enjeu crucial et mondial de lutte contre les inégalités et contre la pauvreté et un. L'inclusion financière des femmes est un enjeu global de développement économique et social.

L'inclusion financière c'est rendre accessible une variété de services financiers bancaires et non bancaires adaptés et a couts modérés aux personnes vulnérables exclues du système financier classique. C'est services sont entre autre l'épargne, le crédit à moyen et long termes, les prises de participation, les garanties, les transferts d'argent, les services de crédit-bail et d'affacturage, les produits d'assurance y compris l'assurance vie.

En décembre 2003, KOFI ANNAN a fait de l'inclusion financière un des enjeux du développement suivi en cela lors de son sommet de Seoul par le G20 qui a créé un partenariat global pour l'inclusion financière (GPII).

L'accès des femmes aux ressources financières et au crédit s'inscrit donc dans une plus grande inclusion financière des femmes c'est-à-dire leur accès a un ensemble varié et adapté des services et produits financiers leur permettant de développer leurs entreprises et de gérer leur vie.

II. Barrières à l'inclusion financière des femmes et état de l'offre de services et de produits financiers

Les difficultés d'accès des femmes aux services financiers de base peuvent être classées en 3 groupes :

1. Les barrières relevant du statut de la femme

2. Les barrières relevant de la nature de l'entrepreneuriat féminin
3. Les barrières relevant de l'inadaptation des offres de services et produits aux besoins financier des exclus du système financier.

Les barrières liés au statut social et juridique de la femme relevées sont principalement liées :i) la faible éducation des femmes (éducation financière incluses) ne leur permettant pas de fonctionner et de ce développer dans un système financier formel et formalisé et ce malgré leur grande capacité d'entreprendre ; ii) l'absence de garanties pouvant sécuriser tout concours financier. Exclues de l'héritage et de l'accès aux terres, et évoluant dans des systèmes hautement patriarcal, très peu de femmes sont éligibles aux concours financiers formels. iii) l'évolution des femmes en milieu rural et dans les petites activités agricoles les exclues de fait de tout concours financiers productifs. Les femmes de par leurs statuts ont moins de ressources que les hommes pouvant leur permettre d'accéder aux services financiers.

Les barrières liées à la nature de l'entrepreneuriat féminin. Le statut de la femme l'excluant des concours financiers adéquats, l'entrepreneuriat féminin a été contraint de se développer dans la micro entreprise, le secteur informel. Leurs activités sont généralement domestiques, à faible valeur ajouté et à faible investissement ou orienté vers le marché intérieur. Ce marché intérieur bénéficie de très peu de financement, d'organisation et par conséquent d'innovation technologique et de structuration. Dans l'agriculture, bien que jouant un rôle primordial dans la production alimentaire, l'activité agricole des femmes ne bénéficie pas non plus de soutien conséquent et limitant ces activités à des activités de très faible envergure, faible productivité, à une agriculture de subsistance dépendante des aléas climatiques et générant de faible et irréguliers revenus. De même, les femmes entrepreneures en zone urbaine, développent des activités aux mêmes caractéristiques que celles des femmes du milieu rural et sont difficilement compétitives et exportatrices.

Les barrières liées à l'inadaptation des offres de services financiers.

L'organisation, la structuration et les exigences de la finance classique a entraîné une exclusion financière massive des personnes vivant dans les pays en développement. Les services et produits financiers bancaires sont peu adaptés aux besoins des femmes et particulièrement aux femmes créatrices ou dirigeantes de petites et moyennes entreprises. Ce secteur financier ne réalise ni l'existence d'un marché spécifique nécessitant des ajustements sexospécifiques, ni la solvabilité des femmes en l'absence de garanties. Ce secteur financier et bancaire en commençant par les organes de régulation et de supervision (banques centrales) sont peu informés et convaincus du marché potentiel que constitue l'entrepreneuriat féminin et sont peu enclin à développer des stratégies et produits exclusivement ciblé sur les femmes. Aujourd'hui, de par le monde, pour arriver à l'inclusion financière, un grand éventail de prestataires de services financiers bancaires et non bancaires de tous statut juridiques offres des services et produits financiers aux pauvres allant de la banque, à l'institution de micro finance et aujourd'hui, aux compagnies de téléphonie mobile. Ces institutions financières non bancaires et les compagnies de téléphonie mobile ont à n'en point douté été les moteurs et les accélérateurs de la réduction de l'exclusion financière des femmes. En effet ces acteurs ont permis aux femmes notamment les moins pauvres de dépasser les barrières liées à leur statut telles que le niveau d'éducation, l'absence de garantie, la présence en milieu rural et la taille de leurs besoins financiers individuels. Avec ces acteurs de l'inclusion financière, la notion de risque a été adaptée et revue à l'aune de la personne !

Le développement de la micro finance comme modèle alternatif pour les pauvres a permis d'accroître le taux de bancarisation des populations en Afrique dont le taux réel sans micro finance varie entre 4 et 8%. La micro finance s'est par ailleurs avérée à l'usage, un outil puissant d'accès des femmes à la ressource financière de courte durée encourageant ainsi les femmes quel que soit leur niveau et la possession d'actifs, à entreprendre et à entamer un processus d'autonomisation financière. La micro finance a ainsi permis de corriger et de lever un certain nombre de barrières liés au statut de la femme tels que le niveau d'éducation, l'absence de garanties et d'actifs productifs ainsi que la taille de leur besoins : (faible montant) et pour celles qui y ont eu accès, la micro finance leur a permis de se constituer un historique financier requis par les organismes bancaires. Forcés est cependant de reconnaître bien que ayant aidé à offrir des services financiers de base (épargne et crédit productifs) aux femmes, la micro finance et les institutions financières non bancaires restent orienter vers les moins pauvres des pauvres et ne sont pas adaptés à faciliter l'acquisition et le contrôle d'actifs productifs par les femmes pour deux raisons essentielles : les taux d'intérêt et la durée des facilités financières offertes aux femmes faisant de l'acquisition et du contrôle d'actifs productifs un long, coûteux et incertain parcours n'offrant ni compétitivité ni productivité.

L'arrivée et le développement des nouvelles technologies tels que la possibilité d'effectuer des opérations financières via la téléphonie mobile vient bouleverser le paysage financier auparavant exclusivement animé par les banques et les institutions financières non bancaires. Ce phénomène qui participe de l'inclusion financière mérite cependant lui aussi d'être adapté aux femmes pour les protéger en tant que consommatrice et protéger leurs transactions financières.

Malgré cette offre qui semble abondante l'exclusion financière des femmes et particulièrement des femmes rurales opérants dans l'agriculture restent une préoccupation majeure pourquoi ?

1. Les offres de services et produits financiers existants sont offerts au moins pauvres
2. Les offres de service restent concentrées dans les grandes villes et les capitales au détriment des zones rurales accentuant de fait l'exclusion financière des populations et des femmes en milieu rural
3. Les offres de services et de produits ne facilitent ni ne favorisent l'investissement durable. Elles cantonnent les femmes dans des activités commerciales à cycle courts. Peu d'investissements donc faible productivité et faible production de valeur ajoutée.
4. Les offres de services offerts ne s'appuient essentiellement que sur 3 leviers : la dette à court terme, l'épargne et le renforcement des capacités (éducation financière) des femmes. Les produits d'assurance et de prises de participations restent des leviers à l'état embryonnaires mais dont le développement pourrait booster l'entrepreneuriat féminin à tous les niveaux. Notre expérience nous a permis de noter que les prêts moyens et long terme ainsi que l'introduction des femmes dans des schémas financiers qui semblent réservés aux clients des banques produisent des résultats financiers probants et un impact social (sortie de la pauvreté et de la précarité durable et stable) ainsi que une contribution visible et identifiable aux revenus des états. Cas de COCOVICO en Côte d'Ivoire.

III. Quelles approches nouvelles pour accélérer l'inclusion financière des femmes et des femmes du milieu rural en particulier ?

Les femmes ont besoin et ont le droit d'accéder à une diversité de service financier qui leur permettrait d'entreprendre et de réaliser à travers des investissements conséquents, des entreprises compétitives, rentables et productrice de valeur ajouté. L'inclusion financière des femmes est un réel enjeu de développement et celles des femmes du milieu rural un enjeu majeur de la sécurité alimentaire de nos états. Le défi qui s'impose donc est celui de soutenir le développement de systèmes financiers innovants qui permettraient aux femmes quelque soit leur condition et leur situation personnelle d'accéder a des ressources financières adéquates et durables, capables de leur permettre d'accéder, de posséder et de gérer des actifs productifs.

Les opportunités suivantes concours à renforcer cette démarche vers une plus grande inclusion financière des femmes :

1. Au plan international, l'inclusion financière des femmes bénéficie d'un engagement des nations unis et des dirigeants du G20 à travers le GPFI.
2. Les développements de la micro finance, la diversité de statut des institutions offrant des services de micro finances permettent de s'assurer non seulement l'accès des femmes aux services financiers est un marché émergent et porteur dont les bénéfices sont tout aussi important pour les états que pour les acteurs.
3. Les acteurs de la finance classique ont compris que l'innovation et l'adaptation au niveau de besoins.

Malgré toutes ces opportunités, beaucoup de chemin reste encore à parcourir. Pour créer des systèmes financiers inclusifs permettant à un plus grand nombre de femmes de bénéficier de services financiers variés à faible cout il faut d'une part des politiques publiques de régulation et de supervision qui assurent la protection de l'environnement financier tout en laissant de l'espace pour l'innovation et l'expérimentation. Beaucoup d'états dans les pays africains en ont pris conscience et tentent de réguler les acteurs non bancaires de l'inclusion financière. D'autre part il faut des prestataires de services offrant une large variété de services financiers de base tels que : la dette, les prises de participations (equity) les garanties, les subventions. Elle offre des services de dépôts/épargne, /crédits/ garanties/ prises de participations et assurances.

Pour faire progresser et accélérer l'inclusion financière nous suggérons, au-delà des recommandations d'ordre général sur la levée de barrières discriminatoire juridiques et sociales, les recommandations spécifiques suivantes adressées aux acteurs financiers :

- 1. L'inclusion financière des femmes requiert des gouvernements, banques centrales, autorités de régulation des marchés d'assurance et autres organisme de supervision et de régulation une approche sexospécifique permettant le développement de cadre règlementaire moins rigide et favorable à l'innovation financière ;**
 - Il est impératif d'élever le niveau de conscience (awareness) et convaincre les Etats et gouvernements, les banques centrales des Etats et autres autorités de régulation comme ce fut pour le cas pour le microcrédit, de l'importance de l'inclusion financière des femmes sur le développement socioéconomique des nations. Ceci afin d'en faire une priorité et faciliter les réformes nécessaires.

- Pour les banques centrales il s'agira de donner plus de champ à une plus grande inclusion financière des femmes en introduisant dans les réglementations des clauses incitatives à la prise de risque pour plus d'accès des femmes aux crédits (règles prudentiels) et en autorisant les formes de garanties alternatives pour surmonter les contraintes qui empêchent les femmes de se constituer des actifs.
- Un accent particulier doit être attaché aux autorités de régulation du marché des assurances afin d'inciter les prestataires de services d'assurance de créer des produits variés et spécifiques aux femmes tels que la micro assurance et l'assurance agricole.

2. L'inclusion financière des femmes requiert des acteurs de services financiers une approche sexospécifique permettant le développement de produits adaptés aux femmes quel que soit leur statut.

- Les acteurs financiers restent malheureusement très accrochés à leurs standards et « normes » de crédits qui en eux même sont facteur d'exclusion des femmes : ils doivent être encouragés à créer des produits et services sexospécifiques qui feraient progresser l'accès à une variété de produits adaptés aux besoins des femmes.
- *Engager la microfinance dans la mission de faciliter l'acquisition et la gestion d'actifs productifs par les femmes.* Etant le véhicule le mieux adapté pour servir les besoins en ressources financières des femmes, avec l'appui des banques centrales, il est temps pour la microfinance de faire un pas en avant vers des concours financiers plus ouverts et à longue durée. Ce n'est que par ce biais que le droit à l'acquisition et à la gestion d'actifs productifs pour les femmes pourra être résolu.
- Encourager la création d'acteurs (fonds de dettes, private equity, credit bails) dont la mission serait de s'engager dans la mise à disposition de ressources financières adaptées à l'entreprenariat féminin urbain et rural.

Etude de cas : COCOVICO Côte d'Ivoire

Pour illustrer l'inclusion financière des femmes pour un accès à l'acquisition et le contrôle des actifs productifs à travers le crédit :

COCOVICO est une coopérative de 200 femmes vendeuses de marché en Côte d'Ivoire qui ont bénéficié d'un prêt à long terme de un million cinq cent mille dollars d'un acteur de la finance solidaire : OIKOCREDIT pour construire et opérer un marché de légumes bâti sur une superficie de 5 ha et comportant toutes les commodités y compris un dortoir, un centre de santé communautaire, une garderie d'enfants et un centre d'alphabétisation ouvert au voisinage. Le financement de cette activité n'a reçu le soutien d'aucun acteur financier classique compte tenu du niveau de risque que représentait le statut de ces femmes et l'absence d'historique d'emprunt formalisé. Ces femmes dont la plus éduquée s'est arrêtée à 4 années d'études primaires ont supervisé la construction du marché et l'opèrent avec succès à ce jour. Plus de 4 institutions de micro finances y exercent offrant des concours à court terme aux 4000 femmes et hommes exerçant sur le marché.

Par le financement du Marché les femmes se sont bâties un patrimoine collectif de plus de 10 milliards de francs CFA et génère des revenus substantiel de leurs activités. Elles sont plus éligibles à des concours financier important auprès des banques classiques. Toujours au plan collectifs elles ont créés 30 emplois dont une dizaine qualifiées (comptable, trésorier ; ect...) et établis un rapport annuel de gestion.

Au plan individuel, leur espace de travail est un quasi patrimoine puisqu'elles peuvent le céder ou le gager pour obtenir des crédits importants auprès des institutions financières classiques. Les femmes opérant dans ce marché ont selon une étude d'impact réalisé en 2008 créées chacune au moins 1,5 emplois rémunérés et augmenté leur chiffre d'affaire de 36% en 8 mois d'exercice.

Les leçons apprises d'une telle expérience sont essentiellement les suivantes : revisiter la notion de risque et d'absence d'historique de crédit en aidant ce groupe à les bâtir. Structurer le financement de sorte qu'il réponde non pas aux standards de fonctionnement d'un crédit normal mais aux besoins et à la situation des femmes :

- *Financement par OIKOCREDIT de 90% du cout de l'ouvrage, constitution progressive (sur deux ans) d'un fond d'investissement par les femmes.*
- *Accord pour un tableau de remboursement inversé et lié au taux d'occupation progressive du marché pour atteindre son équilibre à partir de la 3^{ème} année. Cette coopérative respecte ses engagement et est devenu un model palpable de la confiance aux capacités de gestion des femmes même très peu éduquées.*
- *Renforcement des capacités managériales des femmes adapté au niveau d'investissement.*
- *Prêt à taux commercial aligné au taux bancaires en vigueur dans le pays.*
- *Assurance vie des leaders.*

Besoins insatisfaits : Bien que clientes des institutions de microfinance et demandeurs de produits d'assurance, les vendeuses de COCOVICO n'ont pas trouvé sur le marché une offre adéquate de produits de micro-assurance.

Ce success-story d'appui financier important aux femmes a été possible pour deux raisons :

1. Le statut de l'institution qui offrait le crédit qui est une institution financière non bancaire et donc non soumise directement à la supervision de la banque centrale. Ce statut a permis la prise de risque dans un tel cas ou la garantie se constituait progressivement sur 3 ans.
2. La mission de l'institution de mettre à la disposition des populations exclues du système bancaire classique, la ressources financière adapté à l'expansion de leurs activités productives. Cette mission favorise la création de produits spécifiques répondant aux besoins spécifiques d'un public cible donné en l'occurrence ici les femmes.
3. Ce projet a aussi été possible grâce au leadership et a la détermination des femmes qui au fond est la meilleur garantie que nous pouvions obtenir. Pour mémoire, après 3 mois de fermeture des banques les femmes de ce marché ont été les premières au lendemain de l'ouverture des banque a se présenter a la banque pour le remboursement de leur échéances impayées non pas de leur fait mais du fait de la guerre et de la fermeture des banque.